

<https://www.vivrelespaysages.cg54.fr/les-enjeux-de-paysage-en-meurthe/les-espaces-de-nature-et,168>

Les espaces de "nature" et forestiers

- Enjeux de paysage -

Date de mise en ligne : jeudi 27 juin 2013

Copyright © Vivre les paysages | CD54 - Tous droits réservés

[sommaire]

Les dynamiques d'évolution récentes

Une artificialisation et une pression sur les milieux naturels

Les milieux naturels de Meurthe-et-Moselle sont riches et variés, notamment grâce à la présence importante de zones humides, de prairies et de forêts. Ils sont cependant en relative régression, du fait de l'intensification de l'agriculture (notamment le retournement de prairies, la diminution des jachères et des haies) et de l'urbanisation croissante qui artificialise et fragmente les zones naturelles.

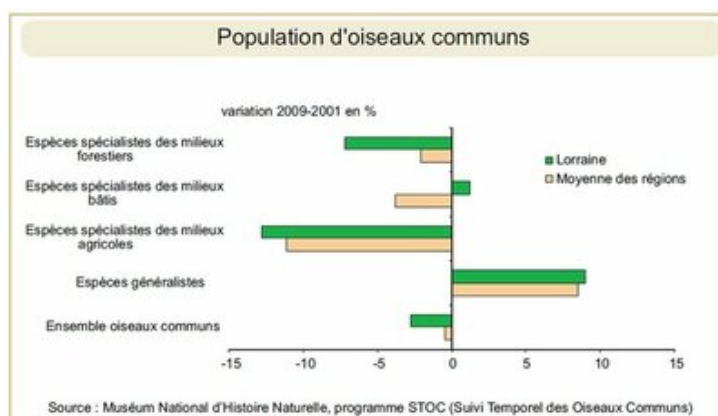
Avec 6,6 % du territoire en occupation artificielle, la Meurthe-et-Moselle apparaît comme plus artificialisée que la moyenne métropolitaine (4,6% ; cf. partie « paysages urbanisés »). De plus, le rythme d'artificialisation des terres s'est accéléré. Cette progression des superficies de territoires artificiels s'est essentiellement effectuée au détriment des zones agricoles, mais aussi des forêts.

L'artificialisation des milieux est l'un des facteurs de fragmentation écologique des habitats naturels et de dégradation qualitative des paysages.

C'est un facteur d'homogénéisation (génétique, taxonomique et fonctionnelle), défavorable au maintien de la biodiversité.

En favorisant les espèces ubiquistes au détriment des espèces spécialistes, beaucoup plus variées, l'homogénéisation anthropique du vivant a des impacts graves, immédiats et futurs, sur les processus écologiques et évolutifs.

Elle rend aussi moins attractive et plus monotone la pratique du paysage pour les loisirs : promenades, randonnées, sports, chasse et autres activités de pleine nature.



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Population d'oiseaux communs (Source : Muséum National d'Histoire Naturelle, programme Suivi Temporel des Oiseaux Communs, dans Bilan économique et social 2010)

Une érosion de la biodiversité

Le parcellaire complexe qui est support de biodiversité avec ses haies et vergers.

Les zones agricoles les plus extensives accueillent une biodiversité ordinaire mais aujourd'hui menacée. Les surfaces en herbe ont connu une forte diminution à la fin du siècle dernier, continuant à un rythme ralenti de nos jours. Elles constituent des habitats qui accueillent une grande diversité d'espèces. Les prairies sont encore cependant très présentes en Meurthe-et-Moselle, sur environ 20% du territoire. Les vignobles et vergers connaissent également de petites baisses de superficies, à hauteur de 37 ha en Meurthe-et-Moselle depuis 2000.

Au-delà de la baisse des surfaces de prairies, l'intensification des pratiques a certainement induit une baisse de la qualité floristique.

[bleu violet]Des mesures contractuelles sont prises[/bleu violet] depuis une quinzaine d'années (contrats Natura 2000 notamment) afin d'aider les exploitants agricoles à maintenir des surfaces en herbe, ou à prendre toute mesure pour favoriser la biodiversité et diminuer les pollutions diffuses.

Une fermeture des paysages

À partir des années 1960, le département a connu une intensification des activités agricoles sur les espaces les plus productifs. Les terres les moins rentables sont alors abandonnées ou boisées, de manière naturelle ou artificielle, notamment à cause des industries en crise et de l'agriculture de montagne qui disparaît. La baisse du nombre d'agriculteurs en est le témoignage.

Les vallons du Piémont vosgien sont par exemple boisés avec des plantations d'épicéas. [bleu violet]Le paysage se ferme[/bleu violet] et seules quelques rares clairières agricoles subsistent sur les pentes. L'enrésinement est préjudiciable à la biodiversité en appauvrissant notamment les sols.

Avec l'abandon des pâturages, les pelouses calcaires sont en régression et s'enfrichent.

Pour éviter leur disparition, plusieurs sites sont gérés par de la fauche ou du pâturage extensif par des ovins ou des chevaux rustiques.

[bleu violet]Entre fermeture des paysages et disparition de certaines continuités écologiques, la détermination des enjeux pour demain, même si elle paraît parfois paradoxale, est fondamentale.[/bleu violet]

Une pression territoriale et des mesures de protection

[bleu violet]La pression territoriale[/bleu violet] qui s'exerce sur la biodiversité peut être définie notamment par le degré d'artificialisation du territoire ou la fragmentation des zones naturelles.

La Meurthe-et-Moselle possède un degré de pression de 43 %, (zones urbanisées et de grandes cultures intensives), supérieur à la moyenne nationale (35%) [Source : Profil environnemental, 2010].

[bleu violet]Les espaces naturels protégés réglementairement[/bleu violet] sont en augmentation, mais ne représentent encore qu'une faible proportion du territoire en Meurthe-et-Moselle, en deçà des moyennes nationales.

[bleu violet]Les Syndicats Mixtes des SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale) Sud et Nord 54[/bleu violet], conscients de cette problématique, prévoient des orientations de préservation et d'aménagement qui permettront d'enrayer ces phénomènes.

	En % de la superficie du territoire (en 2007)								
	ZNIEFF* de type 1	ZNIEFF* de type 2	Zone importante pour la conservation des oiseaux	Zone humide	Zone Ramsar**	Réserve Naturelle	Arrêté de biotope	Réserve biologique domaniale forestière	Réserve de chasse et de faune sauvage
Meurthe-et-Moselle	1,9	5,6	7,3	3,3	0,3	0,0	0,1	0,2	0,0
Lorraine	3,2	15,8	10,9	6,0	0,7	0,1	0,1	0,3	0,1
France métropolitaine	10,0	26,3	10,0	4,0	1,5	0,3	0,3	0,1	0,1

* ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique
 ** La Convention internationale de RAMSAR protège les zones humides d'une grande richesse naturelle
 Sources : Ifen - Dren

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Espaces d'inventaires et de protection (Écoscopie de la Meurthe-et-Moselle)

Les opportunités, risques et problèmes pour les paysages et la biodiversité

L'artificialisation des fonds de vallée : extraction de matériaux (gravières et sablières), urbanisation, industrialisation et disparition des prairies humides



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Disparition des prairies et formation d'étangs suite à l'exploitation des gravières. Ici la vallée de la Moselle vers Atton



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Les étangs et cultures ont remplacé les prairies humides dans le fond de la vallée de la Moselle ; ici une vue depuis Notre-Dame-des-Airs (Dieulouard)

Disparition des prairies humides dans le fond de vallée vers Dieulouard en 1950, 1971 et 2004

L'exploitation de gravières dans le fond de la vallée de la Moselle entraîne la formation d'étangs au détriment des prairies humides. Dans le même temps, le drainage et la mise en culture aggravent cette disparition.



Le fond de vallée en 1950 (les prairies apparaissent en vert clair)



Le fond de vallée en 1971 (les prairies apparaissent en vert clair, les étangs en bleu)



Le fond de vallée en 2004 (les prairies apparaissent en vert clair, les étangs en bleu)

Cliquez pour avancer





← Prev Next →

Dans les fonds de vallée, [bleu violet]les prairies semi-naturelles[/bleu violet] occupent une place spécifique dans l'agriculture traditionnelle, servant au fauchage tardif et au pâturage extensif. L'évolution des pratiques agricoles a modifié ces écosystèmes.

Par ailleurs, dans les vallées de la Moselle et de la Meurthe, l'exploitation des gravières transforment ces prairies en étangs, faisant disparaître ces milieux spécifiques et leur biodiversité et composant [bleu violet]de nouveaux paysages[/bleu violet] où l'eau devient omniprésente comme ceux situés à l'amont de Pont-à-Mousson. Si la présence de l'eau est une forme de création de nouveaux paysages et milieux, il reste beaucoup à faire pour

améliorer leur richesse biologique et leur attractivité.



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Transformation et artificialisation des paysages du fond de vallée : plantation régulière de résineux sur les talus des bassins de décantation ; ici près de Rosières-aux-Salines

Les soudières et autres activités industrielles artificialisent également fortement les fonds de vallée, comme les soudières entre Nancy et Damelevières qui perturbent les milieux naturels et réduisent la perception des paysages du fond de vallée, refermant les sites sur eux-mêmes comme des « équipements » déconnectés de leur contexte écologique et paysager.

La fermeture des paysages de coteaux et pentes

Le piémont vosgien : plantation de résineux dans les fonds de vallées au détriment des surfaces pâturées

<http://vivrelespaysages.cg54.fr/IMG/jpg/metm-5-269.JPG>

© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Paysage forestier sur les pentes du Piémont vosgien, les vues lointaines sont rares : ici une ouverture permet d'apercevoir le lac de Pierre-Percée

Pierre-Percée au début du XIXème siècle et en 2011

Les pentes sont gagnées par la forêt qui cache les affleurements gréseux et les vestiges du château.

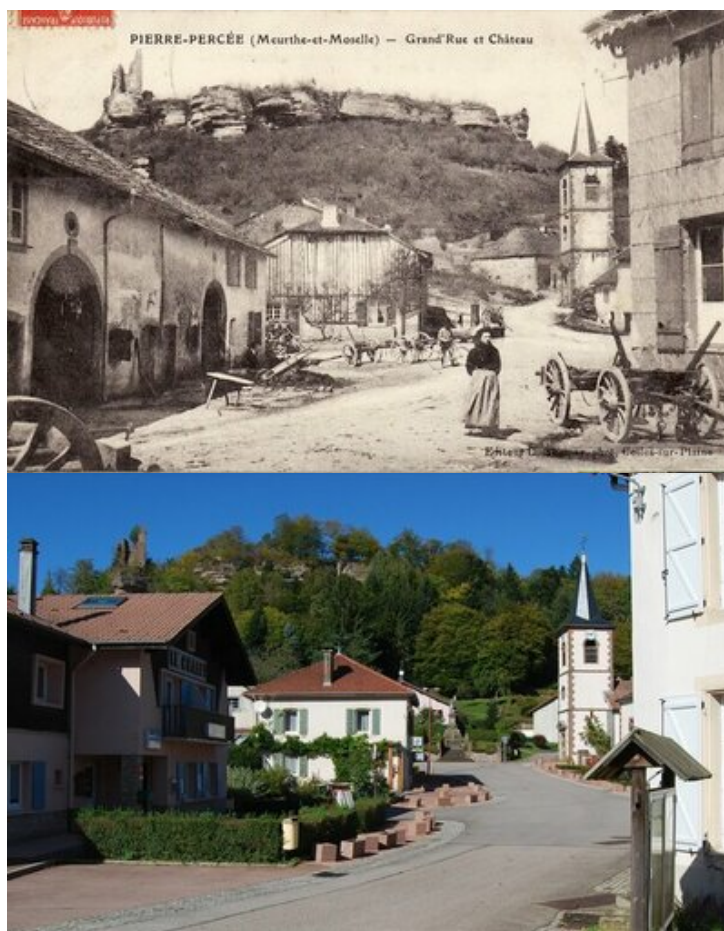


Pierre-Percée-1900



Pierre-Percée-2004

Cliquez pour avancer



← Prev Next →

Vue du château de Val-et-Châtillon au début du XIXème siècle et en 2011

Malgré l'enrésinement du Piémont vosgien, ce fond de vallon reste ouvert et pâturé, préservant une certaine ouverture du paysage.

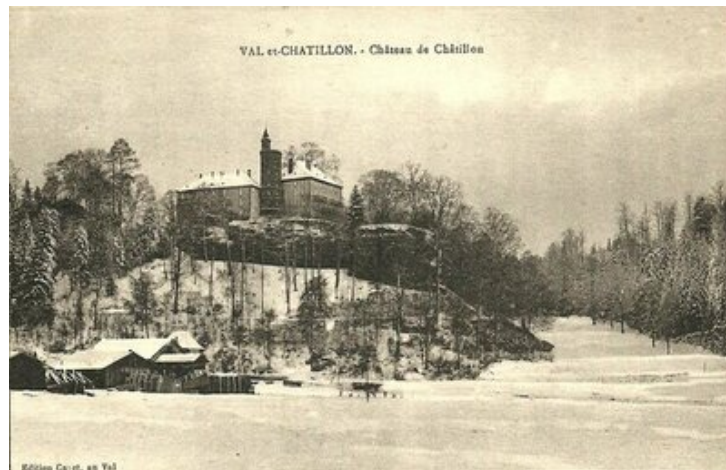


piemont-vosgien-val-et-chatillon-1900



piemont-vosgien-val-et-chatillon-2011

Cliquez pour avancer

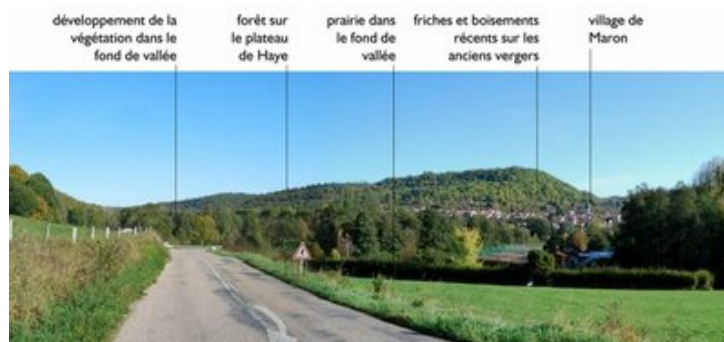




← Prev Next →

Le boisement des parcelles des fonds de vallons et de vallées a considérablement modifié la perception des paysages du Piémont Vosgien qui sont aujourd'hui très fermés et offrent peu de points de vues panoramiques. Par ailleurs, le recours à l'enrésinement, en acidifiant les sols, est peu favorable à la biodiversité.

Les coteaux et les vallées : enrichissement des anciens vergers et des pelouses calcaires, progression de la forêt



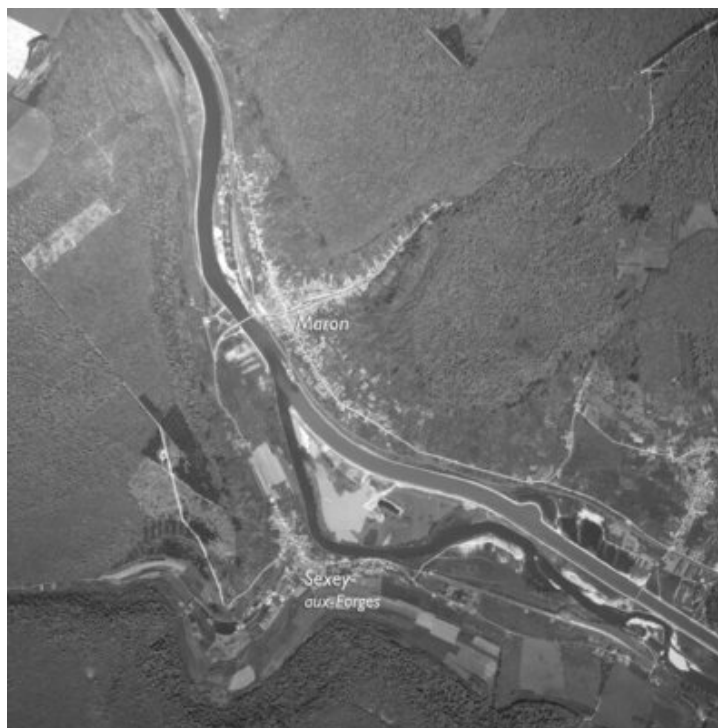
© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Fermeture du paysage dans la vallée de la Moselle vers Maron : les coteaux se boisent progressivement, la forêt semble descendre depuis le plateau de Haye ; seules quelques prairies dans le fond de vallée subsistent, offrant de rares et précieuses ouvertures visuelles.



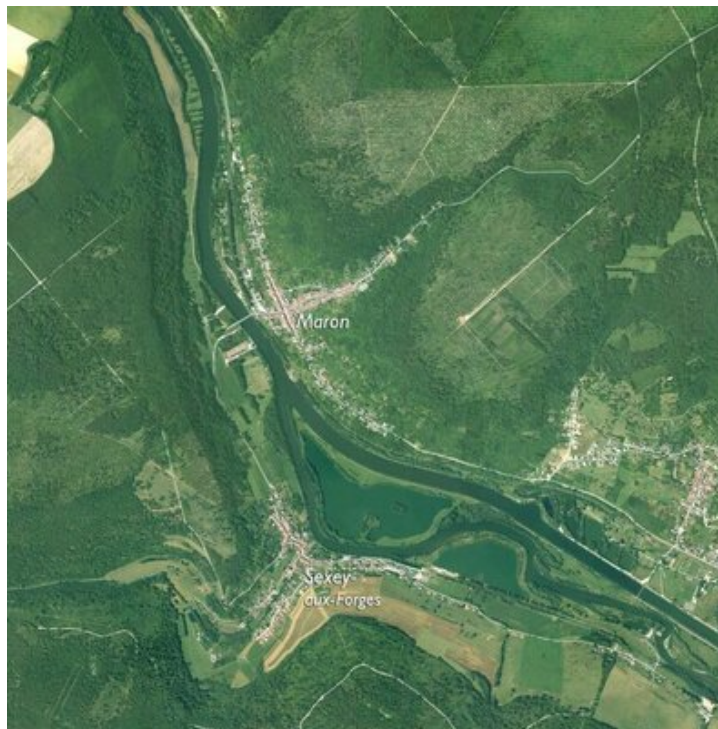
© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vallée de la Moselle autour de Maron en 1950



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vallée de la Moselle autour de Maron en 1982



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

Vallée de la Moselle autour de Maron en 2004

Fermeture du paysage dans les Boucles de la Moselle vers Maron, évolution en 1950, 1982 et 2004

La forêt gagne les parcelles abandonnées en haut de coteaux, entraînant la fermeture du paysage et la disparition des pelouses calcaires et vergers.



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 1950



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 1982



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 2004

Cliquez pour avancer





← Prev Next →



© Agence Folléa-Gautier Paysagistes-Urbanistes - Conseil Général 54

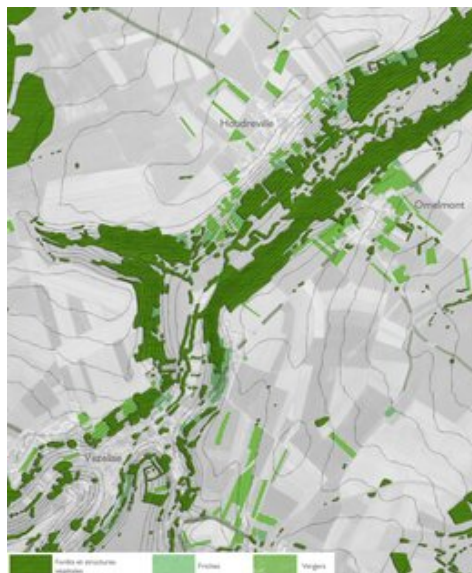
Fermeture des pelouses calcaires sur les coteaux de la vallée du Brénon. Ici un cas vers Autrey

Evolution des paysages dans la vallée du Brénon en 1949, 1980 et 2004

L'abandon des vergers et du pâturage sur les coteaux abrupts de la vallée du Brénon, ici à l'aval de Vézelize, entraîne la fermeture progressive du paysage de la vallée.



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 1949



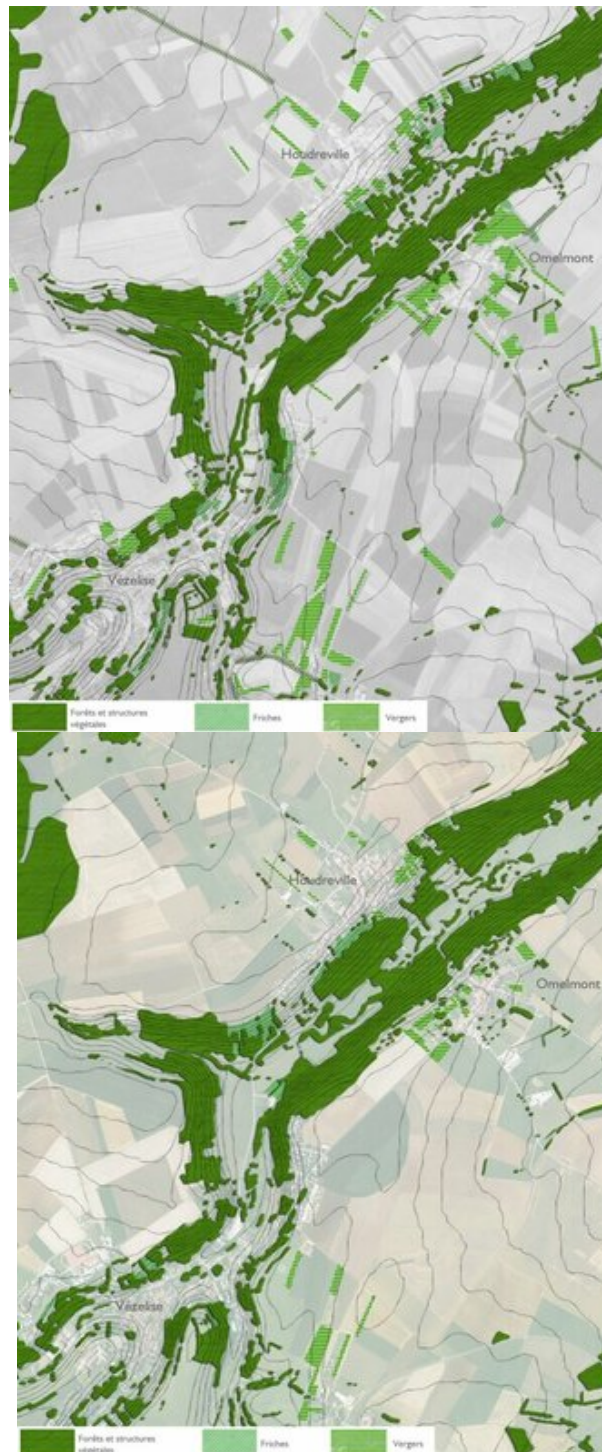
Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 1980



Structures végétales (en vert foncé, vergers (en pointillé) et friches (en vert clair) en 2004

Cliquez pour avancer





← Prev Next →



Pelouse calcaire sur le plateau de Saint-Barbe - Pont-Saint-Vincent

Moncel-sur-Seille au début du XXème siècle et en 2011

Fermeture des coteaux : dans le fond de la carte postale, le coteau apparaît très cultivé et ouvert au début du XXème siècle ; il est aujourd'hui entièrement boisé. Nota : le bouleversement du paysage bâti est lié aux destructions causées par les combats de la Première Guerre mondiale.



moncel-sur-seille-1900



moncel-sur-seille-2011

Cliquez pour avancer





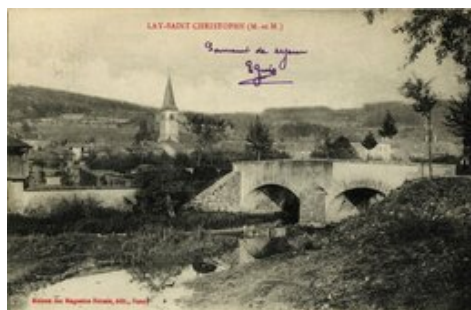
← Prev Next →

[bleu violet]Les pelouses calcaires sèches[/bleu violet] se retrouvent sur les pentes et plateaux. Ce sont des milieux ouverts typiques du relief de côtes, recouverts d'herbes rases et de petits arbustes se développant sur un sol peu profond, pauvre et bien ensoleillé. Cette certaine aridité du milieu a favorisé une faune et une flore spécifiques : orchidées, reptiles, insectes, ... Avec l'abandon du pâturage, principal facteur d'entretien, la forêt a naturellement recolonisé ces milieux. Dans le même temps, l'abandon de l'entretien des vergers favorise [bleu violet]une fermeture des coteaux[/bleu violet]. Cette conquête végétale rend plus difficile l'appropriation des coteaux pour les habitants et promeneurs, avec des milieux plus refermés et une disparition des ouvertures visuelles. C'est d'autant plus regrettable que les coteaux constituent des vitrines du territoire départemental et offrent des espaces attractifs grâce à leur exposition, aux vues, à la diversité des milieux et à la proximité des villages et bourgs, qui s'y accrochent souvent en piémont.

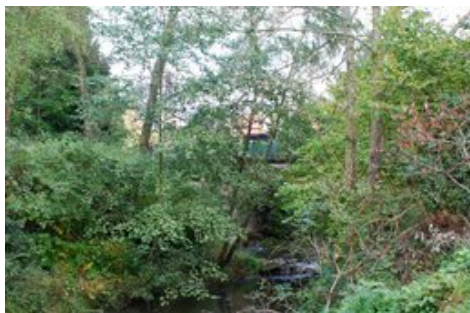
Des paysages de rivières et cours d'eau fragilisés : artificialisation (canalisation, minéralisation des berges), fermeture par manque d'entretien des ripisylves

L'Amezule à Lay-Saint-Christophe au début du XXème siècle et en 2011

Le manque d'entretien des berges entraîne un développement de la ripisylve et une fermeture de la vue.

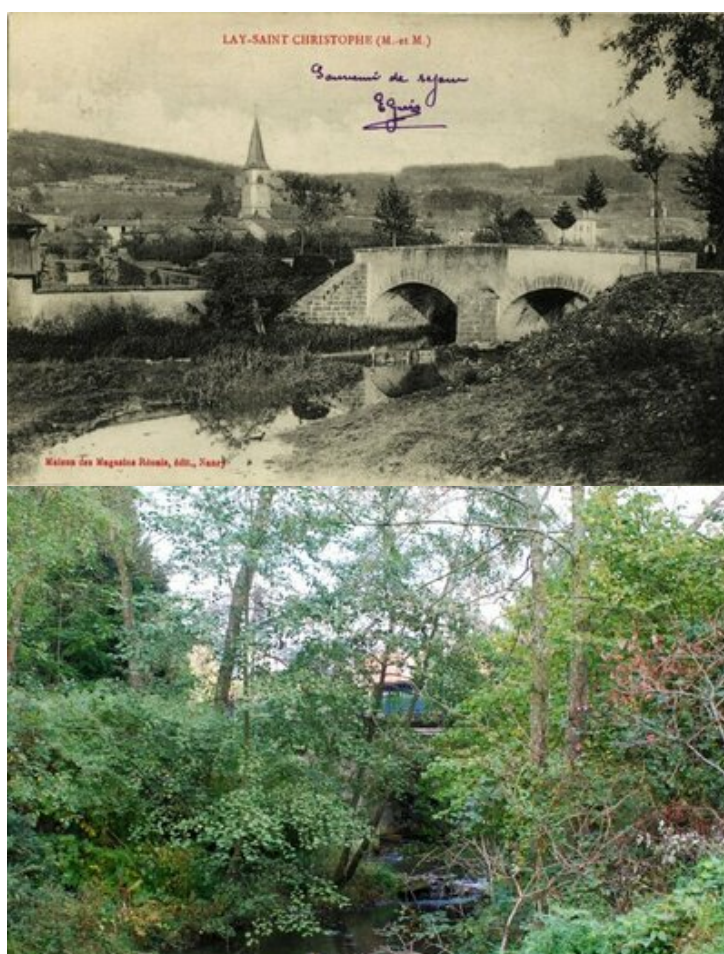


lay-st-christ-riv-1900



lay-st-christ-riv-2011

Cliquez pour avancer



← Prev Next →

L'Amezule vers Eulmont au début du XXème siècle et en 2011

Fermeture des vues sur le paysage suite au développement de la ripisylve et artificialisation des berges de la rivière par des enrochements.

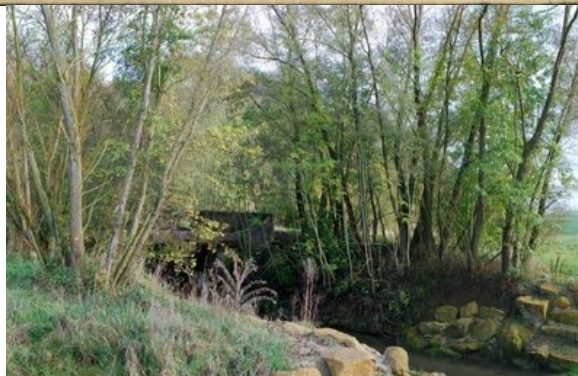


pain-de-sucre-1900



pain-de-sucre-2011

Cliquez pour avancer



← Prev Next →

L'Esch à Ansauville au début du XXème siècle et en 2011, d'une « rivière agricole » à une « rivière parc » : création d'un espace public planté d'essences ornementales, fermeture de vues sur le village



ansauville-1900



ansauville-2011

Cliquez pour avancer





← Prev Next →

La prise en compte de l'intérêt patrimonial des espaces naturels : mesures de protection et de gestion, ouverture au public de certains espaces naturels

Evolution du lit de la Moselle sauvage en 1949, 1980 et 2004

Echappant aux processus d'artificialisation, le lit de la Moselle sauvage divague librement dans le fond de la vallée.



moselle-sauvage-schema1949

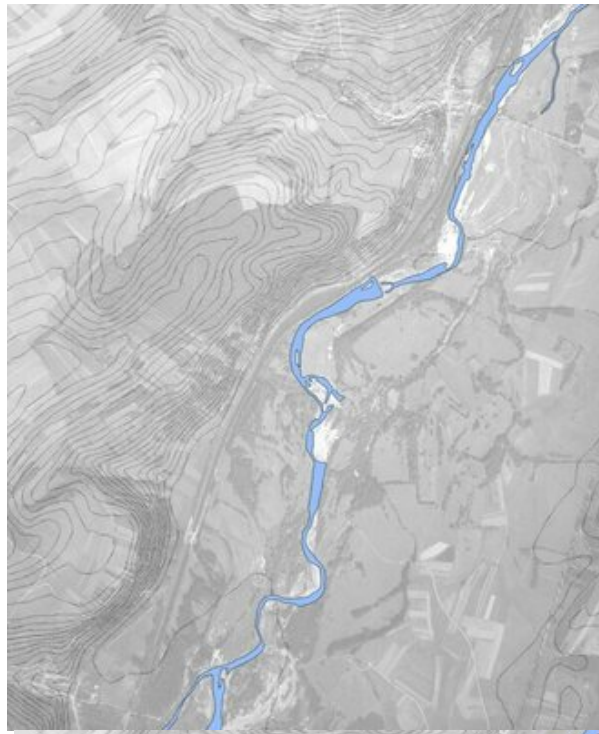


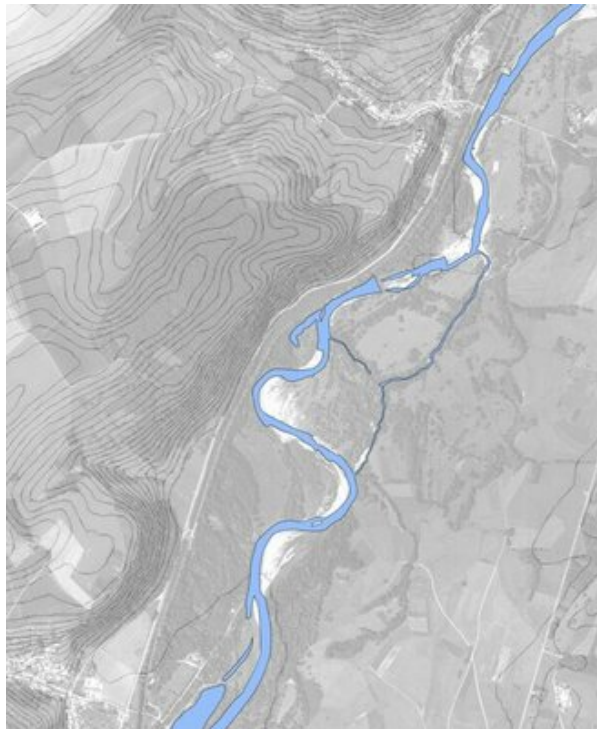
moselle-sauvage-schema1980



moselle-sauvage-schema2004

Cliquez pour avancer





← Prev Next →

Les Espaces Naturels Sensibles

« Situés en milieux ouverts, humides ou forestiers, les Espaces Naturels Sensibles (ENS) sont par essence fragiles, rares ou menacés. Des trésors de biodiversité que le Conseil général s'est fait un devoir de recenser et de préserver ».

163 sites ont été répertoriés en ENS en 2013 (source : Conseil général de Meurthe-et-Moselle)

Les ENS départementaux font l'objet de mesures de gestion directe par le Conseil général. Des partenariats s'appuyant sur les initiatives des collectivités locales ou d'associations permettent de mettre en place des mesures de gestion sur le reste du réseau des ENS (communes, communautés de communes, Parc naturel Régional de Lorraine, Conservatoire des Espaces Naturels lorrains,).

La politique des ENS vise à pérenniser la vocation écologique et agricole des sites remarquables par [bleu violet]une maîtrise foncière, la mise en place de mesures de gestion appropriées et l'ouverture des sites au public.[/bleu violet]

Les sites proches des zones habitées sont en ce sens particulièrement intéressants en permettant une appropriation par les habitants mais également en constituant une trame naturelle et paysagère susceptible de structurer l'urbanisation : vallon de Bellefontaine au nord de Nancy, prairie de fond de vallée autour de Pont-à-Mousson, vallée de la Meurthe à l'amont de Lunéville,

Ainsi, en 2013, des [Paysages Naturels Sensibles](#) ont été identifiés et font l'objet de mesures d'accompagnement spécifiques.

La Charte du Parc Naturel régional de Lorraine

Le Parc Naturel Régional de Lorraine vient d'élaborer son [projet de Charte](#) pour la période 2015-2027.

Cette charte identifie en particulier les secteurs à enjeux pour les paysages et la biodiversité et préconise un certain nombre de mesures pour les préserver et les valoriser.